

**LETTRE AUX PORTEURS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT**  
**ALPHA CONVICTIONS**  
**PART C : FR0014005CZ6**

Aix-en-Provence,  
Le 21 février 2024.

**Objet : Changement d'acteurs de l'OPCVM**

Chère Madame, cher Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) « ALPHA CONVICTIONS » (ci-après le « Fonds » ou le « FCP ») et nous vous remercions de votre confiance.

Nous souhaitons vous informer de l'évolution de votre Fonds selon les termes et conditions de l'opération décrite ci-dessous.

**Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?**

La gestion du fonds sera désormais assurée par la société de gestion AMPLEGEST, située au 50 boulevard Haussmann – 75009 PARIS, en lieu et place de l'actuelle société de gestion, FINANCIERE DE L'ARC.

Cette modification fait suite à une opération d'absorption entre les sociétés CYRUS GROUPE et OPTION PATRIMOINE et OPTION PATRIMOINE ALPHA.

Corrélativement, la société de gestion a décidé d'effectuer différentes modifications, notamment :

- Changement de dépositaire ;
- Changement de gestionnaire administratif et comptable ;
- Passage du fonds en article 8 SFDR ;
- Mise en place d'une politique d'exclusion avec une réduction de l'univers d'investissement de départ de 20% ;
- Mise en place d'une démarche de sélectivité sur a minima 90% des émetteurs privés détenus en direct en portefeuille (liquidités et obligations souveraines exclues ; les produits dérivés utilisés à des fins de couverture ou d'exposition tactique sont également exclus). Ces changements s'inscrivent dans le cadre où le gérant prend en compte les critères ESG sans pour autant être un facteur déterminant de la prise de décision ;
- Modification des fourchettes d'exposition aux actions et aux obligations ;
- Absence de recours à un conseiller.

Ces modifications sont détaillées ci-après avec les principales différences « avant » et « après ».

**Quand ces opérations interviendront-elles ?**

Cette modification entrera en vigueur le **09/04/2024**.

**Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts jusqu'au 08/04/2024.**

Pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel.

**Quel est l'impact de cette modification sur le profil rendement/risque de votre investissement ?**

Cette opération entraînera les modifications suivantes :

- **Modification du profil rendement/risque : OUI**
- **Augmentation du profil rendement/risque : OUI**
- **Augmentation potentielle des frais : NON**
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement/ risque : très significatif<sup>1</sup>**



**Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?**

La fiscalité applicable au fonds est inchangée. Toute sortie est soumise au régime des plus-values de cessions de valeurs mobilières.

<sup>1</sup> Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

Quelles sont les principales différences entre le Fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur Fonds ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

**Tableau comparatif des éléments modifiés :**

	<b>Avant</b>	<b>Après</b>
<b>Acteurs intervenant sur le fonds</b>		
<b>Société de gestion*</b>	FINANCIERE DE L'ARC	AMPLEGEST
<b>Dépositaire et Conservateur*</b>	CIC	CACEIS Bank
<b>Déléataires de la gestion comptable</b>	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL	CACEIS FUND ADMINISTRATION
<b>Déléataire de la gestion administrative</b>	Néant	CACEIS FUND ADMINISTRATION
<b>Centralisateur</b>	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL	CACEIS BANK
<b>Conseiller</b>	Option Patrimoine / Option Patrimoine Alpha	Néant

**Modification du profil de rendement/risque**

Évolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*	Liste avec les fourchettes d'exposition	Liste avec les fourchettes d'exposition	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente :
	<b>Actions</b> 30% - 90%	<b>Actions</b> 60% - 90%	+
	<b>Titres de créances et instruments du marché monétaire</b> 10% - 70%	<b>Titres de créances et instruments du marché monétaire</b> 10% - 40%	-
	<b>Change</b> 0% - 20%	<b>Change</b> 0% - 30%	-
	<b>Petites et moyennes capitalisations</b> 0% - 20%	<b>Petites et moyennes capitalisations</b> 0% - 30%	+
	<b>Risque de contrepartie</b> Non applicable	<b>Risque de contrepartie</b> Le fonds peut utiliser des instruments financiers à terme, de gré à gré et avoir recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. De ce fait, le fonds peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle il a réalisé une opération pouvant conduire à une performance négative et une baisse de la valeur liquidative du fonds.	+

<b>Frais</b>			
<b>Commission de mouvement</b>	Perçue par la société de gestion : Actions : 0,10% TTC maximum	Par la société de gestion : néant  Par le dépositaire : • Néant sur les actions • Néant sur les obligations • Néant sur les OPC • 10 euros ou équivalent devise HT maximum sur les futures et options (par lot)	
<b>Frais de recherche</b>	Néant	Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers peuvent être facturés au fonds. Des informations complémentaires sur les frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande.	

<b>Caractéristiques générales</b>		
<b>Souscripteurs concernés</b>	Tous souscripteurs	Tous souscripteurs, et plus particulièrement la clientèle d'Option Patrimoine/Option Patrimoine Alpha

<b>Informations pratiques</b>		
<b>Lieu d'obtention d'informations sur le fonds</b>	FINANCIERE DE L'ARC 260 rue Guillaume du Vair 13090 Aix-en-Provence	AMPLEGEST 50, boulevard Haussmann 75009 PARIS

\*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 09/02/2024.

### Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus du Fonds ainsi que le Document d'Informations Clés mis à jour au jour de l'opération sur le site internet de Financière de l'Arc et de Amplegest [www.amplegest.com](http://www.amplegest.com) ou d'en faire la demande auprès de :

**AMPLEGEST**  
**50, boulevard Haussmann**  
**75009 PARIS**

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

**Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.**

**Si vous êtes en désaccord avec cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts pendant un délai de 30 jours. Après l'expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, votre fonds ne facturant pas de frais de sortie.**

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FINANCIÈRE DE L'ARC**

Amandine GÉRARD, présidente

